

MODÈLE

CARTE DE POCHE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PROTECTION DE L'ENFANCE

- **Un enfant est toute personne âgée de moins de 18 ans.**

PLANIFIER pour prévenir des violations et atténuer les risques contre les enfants

AGIR si un enfant est exposé à la mort ou à un danger grave

ALERTER votre quartier général, le personnel chargé de la protection de l'enfance et les partenaires de la protection de l'enfance concernant toutes les menaces contre les enfants

PROTÉGER les enfants contre d'autres dangers

- **SIGNALER les six violations graves IMMÉDIATEMENT :**

- **V**iolence sexuelle contre les enfants
- **D**éni d'accès humanitaire
- **E**nlèvement d'enfants
- **R**ecrutement et utilisation des enfants
- **M**eurtre et torture des enfants
- **É**coles et hôpitaux attaqués

[QUOI, QUI, OÙ, QUAND, POURQUOI, COMMENT]

Toujours garder à l'esprit
LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ENFANT
et le principe dénommé
NE PAS NUIRE

CHOSSES À FAIRE	CHOSSES À NE PAS FAIRE
Signaler toutes les violations et les fautes graves	Oublier de transmettre les informations au personnel civil chargé de la protection de l'enfance
Fournir une protection aux enfants lorsqu'elle est demandée, aider les enfants lorsqu'ils sont capturés/lorsqu'ils se rendent	Rejeter les enfants ; ou remettre les enfants aux forces de l'État hôte sans autorisation
Prendre note des détails des violations observées pour guider votre chaîne de commandement	Interroger les enfants (pour des questions autres que les informations élémentaires)
Respecter la confidentialité à l'égard de l'enfant	Prendre des photos des enfants / des survivant-e-s de violations
Fournir une assistance médicale si demandée / nécessaire	Séparer les enfants de leurs parents
Tenir compte des conséquences possibles de vos actions sur l'enfant	Participer à des activités qui peuvent mettre les enfants en danger
Solliciter les conseils de la personne référente du bataillon en matière de protection de l'enfance	Négliger de partager des informations avec les partenaires de la protection de l'enfance

- **Votre propre comportement :**

NE PAS employer des enfants pour des services ou du travail

NE PAS donner d'argent, de nourriture ou de produits aux enfants

NE PAS passer du temps ou interagir avec des enfants locaux occasionnellement

NE PAS avoir des contacts sexuels avec des enfants